

# VILLE DE CHELLES

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL SOCIAL

## RAPPORT

---

### **Commission Développement d'actions innovantes favorisant le lien intergénérationnel**

---

*« Je sème ma jeunesse, pour cueillir ensuite ma vieillesse.  
La jeunesse a une belle face et la vieillesse une belle âme.  
La jeunesse rêve pendant que la vieillesse se souvient ... »*

***Nicolas Carteron (écrivain)***

Ont pris part aux travaux de la Commission :

Mme Sabrina ALEXIOU, Mme Malika BENALI, M. Patrice BONNAFOUS, Mme Sylvaine BURON, M. Xavier COMPERE, Mme Nelly DALISSIER, M. Noissini DERRAS, M. Alain FUDAL, Mme Maryvonne GAZZOLO, Mme Martine HAGEMAN, M. Christian HELIE, Mme Lucette LABREUIL, Mme Martine LORENSOT, M. Jérémy MARTIN, Mme Carine MOSCA, Mme Marie-Claude SAULAIS, M. Abdelyazid TALOUT, M. Guillaume VAILLANT, Mme Samia YAHIAOUI-ZIREG.

Mme Marie-Claude SAULAIS, Rapporteur

## SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3.
II.	PRESENTATION DES ACTIONS DEJA MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE CHELLES	3.
III.	REFLEXIONS ET PROPOSITIONS DE CETTE COMMISSION	4.
	3.1. Les Axes de travail identifiés	4.
	3.2. Les propositions de développement d'actions innovantes	5.
	(i) Développer des colocations intergénérationnelles	5.
	<u>Des étudiants qui vivent de moins en moins chez leurs parents</u>	6.
	(ii) Développer un lien intergénérationnel à travers l'école	8.
	(iii) Partage des compétences – Solutionner les problèmes rencontrés par les seniors au niveau de la gestion administrative	9.
	<u>Constat sur la dématérialisation des démarches</u>	10.
	(iv) Jardins partagés	12.
	(v) Organiser une Journée Participative Génération 2.0	13.
	(vi) Atelier de construction collectif intergénérationnel	13.
	(vii) Créer une chaîne YouTube, Web TV/Chelles	14.
	(viii) Créer une guinguette solidaire	15.
IV.	CONCLUSION	17.
V.	REMERCIEMENTS	18.

## I. INTRODUCTION

Le CESEL a été saisi par le Président Brice RABASTE, Maire de CHELLES et par la présidente déléguée Michèle DENGREVILLE, Conseillère Déléguée aux instances citoyennes afin de conduire une réflexion sur le développement et la mise en place d'actions innovantes favorisant le lien intergénérationnel au sein de la Ville.

Notre Commission a donc fait un état des lieux des actions existantes et a travaillé sur de nouvelles à mener.

## II. PRESENTATION DES ACTIONS DEJA MISES EN PLACE PAR LA VILLE DE CHELLES

Dans un premier temps, notre Commission a fait un point sur les actions mises en place par la Municipalité. L'objectif de cette commission est d'apporter de nouvelles propositions d'actions innovantes. Dans le cadre de la première réunion de cette Commission, M. Colas, Directeur de la Culture et M. Mazurier, Directeur de l'Avenir des Séniors nous ont présenté l'ensemble des actions déjà entreprises, à savoir et notamment :

### **PERENNEMENT :**

**Les Chorales Intergénérationnelles**, organisées par les Cuizines qui rencontrent un franc succès, avec 48 participants de 16 à 78 ans.

**Des Concerts par les Cuizines**, au sein de l'Espace de l'Aulnoy.

**Des Ateliers Grands-Parents/Parents/Enfants** à l'Ecole Municipale des Arts Plastiques (EMAP).

### **PONCTUELLEMENT :**

**Drôle de genre en peinture et en voix**, à l'initiative des « Artistes de l'indicible Compagnie », en association avec le Théâtre de Chelles. Y prennent part 6 classes des Ecoles Curie et des Tournelles, mais aussi plusieurs Séniors du Manoir (EHPAD).

« **Notre Place** » nouveau projet qui a vu le jour en Juillet 2021 et qui a reçu un large financement de la Région.

Ce projet propose des ateliers écriture, qui abordent la place de chacun dans l'espace public, mais également un atelier théâtre et oralité ados-séniors.

**Les Chemins de l'identité**, projet proposé par les Cuizines et les élèves de l'école du Mont-Chalats et du collège de l'Europe et qui porte sur les origines de chacun. Réponses apportées par les grands-parents sur l'histoire familiale.

**Des Chellois et des transports** qui aborde tous les changements de la Ville et interroge les « anciens » sur cette évolution. Cette exposition accueillera également les scolaires.

**À nos origines retrouvées (Projet en construction)**, mené par les Cuizines, conjointement avec l'école Delambre et le Collège Corot.

Mais aussi l'Université Inter-Âge (UIA), habituellement plus fréquentée par les seniors. L'UIA propose 65 à 70 conférences par an et des ateliers :

- *Informatique*
- *Cours de langue*
- *Accès à la culture pour les jeunes et les seniors*

Une récente évolution de l'UIA qui souhaite - avant tout - renforcer sa dimension intergénérationnelle avec un élargissement des heures d'ouverture et une programmation de conférences en soirée.

Mais également des Espaces de Proximité et de Citoyenneté mis en place par la Mairie, où les seniors peuvent se réunir, se rencontrer et y trouver toutes les informations dont ils ont besoin.

### **La Boussole**

Développement de l'engagement des jeunes auprès des seniors (Bénévolat)

**Les Espaces Flamant, Trinquand et Bouton** qui proposent des animations partagées :

- *Ateliers cuisine*
- *Ateliers lecture*
- *Sorties avec plusieurs générations*
- *Moments de rencontre avec les jeunes de la Boussole*
- *Chorales*
- *Gym douce*
- *Mandala*

## **III. REFLEXIONS ET PROPOSITIONS DE CETTE COMMISSION :**

Les premières réflexions ont mis en avant le fait que les communications des nombreuses actions déjà entreprises sur la Ville pour les Seniors mériteraient d'être davantage perceptibles et accessibles.

### **3.1. Les Axes de travail identifiés :**

Comment faire mieux connaître les actions déjà mises en place par la Municipalité ?

Avant tout, informer sur l'existant et lui **donner un nouveau souffle**.

Distribution du programme animations séniors lors :

- de la remise des colis
- de la participation au repas du mois de janvier
- de la tenue d'un stand sur le marché un jeudi et un dimanche par mois
- de la publication du « Chelles Mag »
- du forum des associations
- du salon de la retraite active

Comment, et par quels biais, "aller chercher" les séniors :

- les écoles qui permettent de toucher plusieurs générations
- les établissements de type EHPAD
- les marchés et les commerçants qui sont des lieux de vie que les séniors affectionnent tout particulièrement

### **3.2. Les Propositions de développement d'actions innovantes**

#### **(i) Développer des colocations intergénérationnelles**

Ce sont des logements accessibles financièrement pour les jeunes (chambre dans pavillon), en échange de petits services rendus au séniors, comme le bricolage, les courses, l'entretien du logement, l'assistance aux nouvelles technologies.

Le constat est là, bien souvent le lieu de vie des retraités comporte des pièces inutilisées, suite au départ des enfants.

L'idée est de mettre en relation les étudiants en Lycée, Faculté ou en Apprentissage en recherche d'un hébergement, le temps de leurs études avec nos citoyens à la retraite ayant des possibilités d'hébergement.

Renseignements pris auprès de différentes instances, nous avons pu constater les éléments suivants :

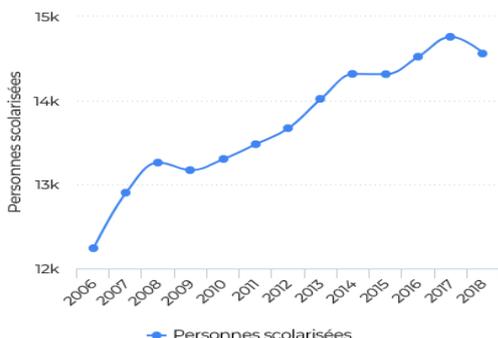
**En 2018**, la population de Chelles compte **14 560** personnes scolarisées. Parmi elles, **21,6%** sont des étudiants, soit **3 145** Chellois. Ces étudiants de plus en plus nombreux sont très différents les uns des autres de par leur âge, leur situation personnelle ou économique, leur nationalité.

Mais derrière ce groupe hétérogène, se cachent des facteurs communs à tous qui conditionnent leurs besoins. Les étudiants sont jeunes, mobiles et disposent de revenus faibles.

**Source : L'Internaute.com (D'après l'INSEE)**

### Population scolarisée de Chelles

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



### Elèves et étudiants à Chelles par âge

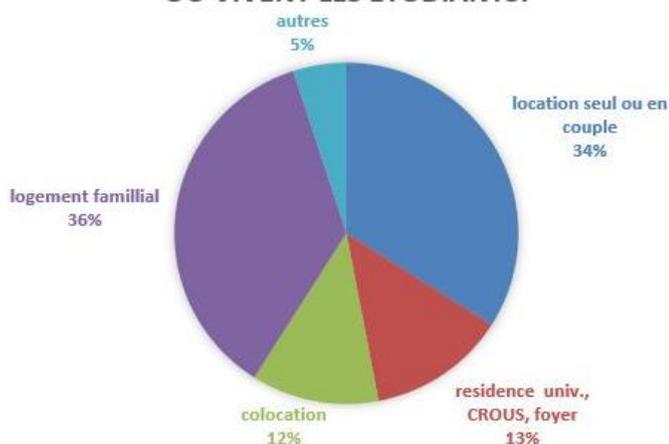
Données 2018	Personnes scolarisées	% de la population scolarisée	Moyenne des villes
2 - 5 ans	2 375	16,3 %	16,1 %
6 - 10 ans	4 076	28,0 %	29,5 %
11 - 14 ans	3 041	20,9 %	24,5 %
15 - 17 ans	1 916	13,2 %	18,1 %
18 - 24 ans	2 406	16,5 %	9,1 %
25 - 29 ans	275	1,9 %	0,7 %
30 ans et plus	471	3,2 %	2,0 %

### Des étudiants qui vivent de moins en moins chez leurs parents

En 2018, les étudiants n'étaient qu'un tiers à vivre sous le toit familial. Plus ouverts que leurs aînés, les jeunes donc s'inscrivent souvent dans des établissements éloignés de chez eux et sont amenés à se loger pour leurs études. Parmi eux, environ un tiers vit en location privée et 12% en colocation.

**Source : Etude Studylease 2018**

### OÙ VIVENT LES ÉTUDIANTS:



En résumé on peut considérer que deux tiers des étudiants vivant à Chelles auraient besoin d'un logement, soit **2 013** étudiants chellois et qu'environ **242** étudiants seraient à la recherche d'une colocation.

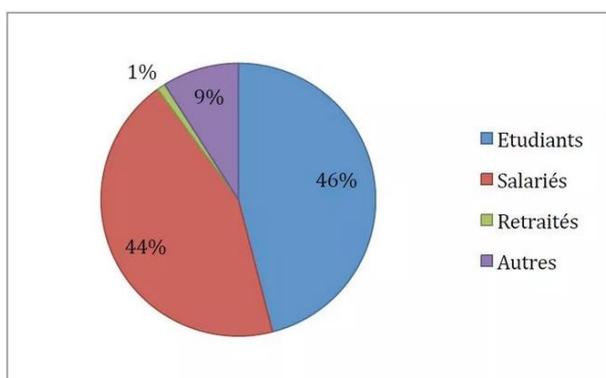
Quand on s'intéresse au lieu de vie des étudiants, il est curieux de remarquer que la part d'étudiants vivant chez leurs parents soit passée de **46.1 %** (près d'un sur deux) **en 2010 à 36 % en 2018** et que ceux vivant en colocation de **4.7 %** (une faible minorité) à **12 % en 2018** (presqu'autant qu'en résidence collective).

Ainsi durant les 8 dernières années, la recherche d'un logement a dû augmenter **de plus de 10 %** et la demande de location **d'au moins 10 %**. La colocation a quant à elle augmenté **de plus de 7 %**.

Par conséquent, on peut en déduire, que dans les 10 prochaines années, il pourrait y avoir près des trois quarts des étudiants qui seraient à la recherche d'un logement et le nombre de colocations étudiantes pourrait quasiment doubler.

La colocation séduit également de plus en plus les salariés.

**Source : Stéphanie Alexandre, Journaliste (Lefigaro.fr)**



**Au premier trimestre 2018**, les salariés représentaient près de la moitié des personnes vivant en colocation, à quasi-égalité avec les étudiants. Ainsi on peut s'apercevoir que la colocation n'intéresse plus uniquement les étudiants.

### La mise en œuvre

Développer des cohabitations intergénérationnelles solidaires, par le biais desquelles des séniors hébergent de jeunes étudiants :

- soit en échange d'un loyer modéré
- ou encore en échange d'une aide à la vie quotidienne (courses, ménage, entretien, cuisine, tâches administratives etc...).

L'objectif de cette proposition est double : renforcer le lien social et faciliter l'accès au logement à un jeune.

Le **contrat de cohabitation intergénérationnelle** se définit dans la loi Elan comme « *le contrat par lequel une personne de 60 ans et plus, propriétaire ou locataire, s'engage à louer ou sous-louer une partie de son logement à une personne de moins de 30 ans, moyennant une contrepartie financière modeste* ».

Les personnes qui louent ou sous-louent en meublé une ou plusieurs pièces de leur habitation principale sont exonérées de l'impôt sur le revenu pour les produits de cette location, sous réserve que :

Les pièces louées constituent pour le locataire ou le sous-locataire en meublé :

- sa résidence principale
- et que le prix de location demeure fixé dans des limites raisonnables.
- les prix raisonnables (pour 2020) sont de 190 €/ m<sup>2</sup>/ an en Ile-de-France.

### Les avantages

Les avantages de cette proposition sont principalement :

#### Pour le sénior :

- pouvoir rester chez soi
- réduire son isolement et sa solitude
- retarder le placement en maison de retraite via le maintien à domicile
- rassurer sa famille par la présence bienveillante de l'étudiant

#### Pour le jeune :

- trouver un logement plus facilement, le plus souvent proche de toutes commodités et transports en commun
- payer son loyer moins cher ou bénéficier d'un hébergement gratuit grâce aux services rendus
- bénéficier de calme tout en ayant de la compagnie et des échanges riches et conviviaux
- avoir la possibilité de travailler en parallèle

#### Pour la Municipalité :

- La mise en place de cette proposition ne demande que peu d'investissement d'où un faible coût pour la collectivité. Elle nécessite juste une mise en publicité via le journal de la Ville, d'affichages municipaux, etc.

### **(ii) Développer un lien intergénérationnel à travers l'école**

L'école peut permettre de développer un lien intergénérationnel au travers de l'aide aux devoirs, l'accompagnement dans les sorties scolaires, la mise en place d'un projet d'actions citoyennes.

## La mise en œuvre

Les bénéfices peuvent être multiples :

- créer du lien entre les jeunes générations et les plus anciens
- transmettre des savoirs et apporter du sens aux apprentissages à partir de l'expérience
- mieux encadrer les plus jeunes
- aider les jeunes (adolescents) à s'orienter professionnellement

Ce lien intergénérationnel peut s'effectuer sous différentes formes :

- aide aux devoirs
- accompagnement lors des sorties scolaires
- intervention dans les classes pour un apport pédagogique (raconter des histoires, des faits historiques vécus, mettre en place des projets d'actions citoyennes, etc.)
- intervention dans les classes pour évoquer ses anciennes activités professionnelles dans le but d'apporter une aide à l'orientation.

## Les avantages

Les avantages de cette proposition sont les suivants :

- Les séniors ont plus de disponibilité que les actifs
- Les séniors ont déjà élevé leurs enfants et ont une certaine expérience en matière d'éducation
- Ce partage d'expérience donne plus de sens aux apprentissages et sont une aide à l'orientation des futurs actifs
- Les plus jeunes ont besoin d'être encadrés, accompagnés et orientés durant leur scolarité

### **(iii) Partage des compétences -Solutionner les problèmes rencontrés par les séniors au niveau de la gestion administrative**

Les jeunes dans ce cadre seront au centre. Ce sont eux qui vont initier les séniors à l'utilisation de l'informatique et aux nouvelles technologies. Les convaincre de l'utilité des courriels, Internet, Facebook, Skype. Leur apprendre à utiliser un iPhone, une tablette, un Ipod...

Selon une étude menée par le CSA pour l'association les Petits Frères des Pauvres, plus d'un quart des personnes de 60 ans et plus, soit 4 millions de personnes, n'utilisent jamais Internet. 1,7 million de séniors de plus de 80 ans sont également dans ce cas.

Malgré une forte résorption de la fracture numérique due à l'âge ces dernières années, une partie des plus âgés reste sur le bord de la route et est exclue de la numérisation galopante de notre société. Parmi elles, tout particulièrement des femmes de plus de 80 ans vivant seules et avec de faibles revenus.

Pourtant, les plus de 60 ans qui se connectent régulièrement à Internet soulignent les bénéfices du numérique. En premier lieu celui de pouvoir maintenir des liens sociaux, qu'ils soient familiaux ou amicaux. Quand on connaît l'importance de l'isolement des personnes âgées, le numérique constitue ainsi le premier outil pour garder un lien avec la société en général une fois que l'on a quitté le monde professionnel et encore plus lorsque l'on a quitté son domicile pour intégrer un établissement pour personnes âgées.

Pouvoir se connecter, c'est aussi pour les personnes âgées avoir la possibilité d'avoir accès en continu à de nombreuses sources d'informations et donc de garder un lien avec la société.

Toutes ces personnes âgées « *laissées-pour-compte* » du numérique sont aussi exclues de toutes les démarches, en particulier administratives, de plus en plus à effectuer exclusivement en ligne.

### **Constat sur la dématérialisation des démarches**

**À l'occasion de la journée internationale des personnes âgées du vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, la Défenseure des Droits, Claire Hédon,** alerte sur les difficultés de certains seniors à remplir leurs démarches administratives, faute de maîtriser les outils numériques notamment.

Un "*sentiment d'exclusion*" renforcé par la dématérialisation des démarches avec les services publics, comme la déclaration des impôts par exemple : les personnes âgées ont de moins en moins la possibilité de contacter et dialoguer directement et en physique avec quelqu'un. Certains soulignent aussi des informations erronées ou manquantes, mais aussi la fermeture des agences de proximité.

*Les interrogés déplorent de ne pas avoir d'interlocuteur en face d'eux qui les aide, les rassure ou valide ce qu'ils font*", et ils craignent de faire "*une bêtise*" dans leurs démarches.

Ces difficultés peuvent vite les décourager, puisque plus d'un senior sur sept déclare avoir abandonné ses démarches après avoir rencontré des problèmes administratifs. Ceux qui auraient le plus besoin de ces démarches sont ceux qui les arrêtent le plus vite : les personnes âgées déclarant des difficultés financières abandonnent deux fois plus fréquemment les démarches que les personnes se déclarant à l'aise financièrement.

## La mise en œuvre

Pour solutionner les problèmes rencontrés par les séniors au niveau administratif, il pourrait être envisagé :

- ⇒ de mettre à disposition de jeunes bénévoles pour aider les séniors à effectuer leurs démarches administratives numériques. Cela peut faire partie des missions de jeunes à qui la Mairie de Chelles donne des missions d'intérêt général en échange d'un financement partiel du permis de conduire.

Depuis le 29 mai 2018, la Municipalité a mis en place un dispositif d'aide au permis de conduire pour des jeunes de 18 à 25 ans. Une partie de leur permis de conduire leur sera financée **en échange d'heures de bénévolat**. Ainsi, la Ville propose une aide de **800 € aux jeunes Chellois qui doivent s'engager en contrepartie à mener 70 heures d'activité humanitaire**, sociale ou environnementale. L'aide numérique administrative peut s'inscrire pleinement dans les 70 heures d'activité sociale demandée.

- ⇒ de proposer des heures de formation ou d'initiation à l'utilisation du numérique, pour les séniors.

## Les avantages

Les avantages de cette proposition sont les suivants :

- le dispositif de bénévolat en échange d'un financement du permis de conduire existant déjà au sein de la Ville de Chelles, cette proposition ne demandera pas un financement plus important que celui existant.
- cette proposition peut faire l'objet d'une activité bénévole que les jeunes d'aujourd'hui, qui ont l'habitude d'utiliser le numérique, peuvent accomplir assez facilement. Aucune nécessité de formation pour ce genre de mission.
- l'autonomie des séniors vis-à-vis du numérique.
- ce genre d'initiation ou de formation ne nécessite pas un déplacement des séniors, mais peut intervenir sur leur lieu de vie (maison, EHPAD, club séniors, etc.)
- cette proposition peut apporter plus qu'une aide au niveau administratif. Elle permet aussi d'aider à l'utilisation générale du matériel informatique, à la communication numérique à distance, à la recherche d'informations, à créer du lien, à proposer de nouvelles activités ludiques (jeux interactifs), comparer les prix, à acheter en ligne, etc.

#### **(iv) Jardins partagés**

Il peut s'agir de jardins résidentiels appartenant à des personnes âgées qui échangeraient leur potager contre l'entretien de leur jardin.

L'idée est très répandue et donne souvent de très bons résultats. Partager un bout de terrain, quelques graines, un peu de savoir.

Ces jardins partagés peuvent voir le jour sur des espaces mis à disposition par la Municipalité.

Le jardin est par définition un lieu de convivialité et d'échanges où les anciens partageront leur expérience avec les plus jeunes.

#### **La mise en œuvre**

Ces jardins partagés peuvent voir le jour un peu partout, sur des espaces mis à disposition par la Municipalité, mais pourquoi pas aussi dans des lotissements, des écoles, des collèges, des lycées et même des entreprises.

Il peut aussi s'agir de jardins résidentiels appartenant à des personnes âgées qui échangeraient un bout de potager contre l'entretien de leur jardin.

Sur de grandes parcelles, il est possible d'envisager un point de vente solidaire au bénéfice des familles.

Sur ces mêmes grandes parcelles, un lieu de rencontre peut être organisé, pour permettre les échanges et une énergie autour de cette activité.

#### **Les avantages**

- Ecologique, éducatif, convivial, partage, savoir-vivre, esthétisme.
- Intégration harmonieuse dans la logique du paysage urbain.
- Participation à une image écologique et socio-responsable de la Ville.

#### **Vigilance**

Une période de « rodage » du collectif sera nécessaire, durant laquelle chacun devra trouver ses marques et construire ensemble un projet commun.

Notre service « Espaces Verts » ne pourrait-il réserver quelques heures pour coacher cette mise en route ?

Les retraités de ce même service « Espaces Verts » ne pourraient-ils participer à cette aventure, ne serait-ce que par la transmission de leur expérience et leurs précieux conseils ?

### **(v) Organiser une Journée Participative Génération 2.0**

Le « World Café » est un lieu créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif, le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions.

#### **La mise en œuvre**

Au cours de ce « World Café », les participants débattent sur un sujet en petits groupes.

Chaque table choisit un « Capitaine » qui sera le garant de la bonne transmission des idées de l'équipe et qui restera à la même table pendant toute la durée des débats.

Dans cette ambiance de café, les participants sont amenés à changer de table pour échanger avec d'autres personnes.

Les idées qui émergent sont alors reconstruites et analysées par la suite.

Cette proposition nécessite :

- une salle aménagée avec des tables
- un vidéoprojecteur
- des outils pouvant être utilisés en animation

### **(vi) Atelier de construction collectif intergénérationnel**

Cet Atelier pourrait se tenir une fois par an au Centre Culturel et constituerait en une construction d'un mur d'idées avec des briques lego.

#### **La mise en œuvre**

Les participants sont installés par table de 6 à 12, toutes générations confondues, et partagent des idées sur un thème prédéfini.

L'objectif est de créer un mur d'idées.

La table vote ensuite sur l'idée qui lui semble la plus utile au collectif.

L'idée retenue est alors notée sur la brique en carton posée sur la table qui servira à la construction d'un mur d'idées.

#### **Les avantages**

Cette activité se veut ludique et créative et ainsi pourrait favoriser certainement le lien intergénérationnel

### **(vii) Créer une chaîne YouTube, WEB TV/Chelles**

Une chaîne de TV transgénérationnelle, réunissant enfants, adolescents, adultes et seniors qui immortaliserait la vie de notre Ville, dans le cadre de courts métrages, de 30 secondes à 5 minutes qui seraient diffusés sur le net et les écrans des sites institutionnels et associatifs de la Ville.

Cette chaîne pourrait devenir le vecteur naturel de communication et d'information au cœur de la Ville. Toute initiative de la part de la Commune ou d'une association pourra faire l'objet d'une annonce pour drainer le public concerné ainsi que d'un reportage lors de l'animation.

#### **La mise en œuvre**

Ces courts métrages pourraient s'articuler sous forme d'interventions entre générations.

Une vidéo mensuelle sur un thème donné (sport, musique, théâtre, voyages, etc...) pourrait être diffusée sur les différents supports énoncés.

Pour une information plus efficiente (concernant l'intergénérationnel, mais aussi dans l'offre de service global offert par la Commune), l'une des idées de lien intergénérationnel prend toute son importance : la **Web TV** intergénérationnelle qui devra être l'un des vecteurs principaux de la diffusion de l'offre.

Cette Web TV devra être complétée par une **Newsletter** publiée mensuellement ou trimestriellement (à définir) qui traiterait de tous les événements passés et à venir en proposant des liens pour le détail des offres.

La **liste des associations ainsi que l'agenda des événements** seraient refondues et architecturées avec une structure de base de données relationnelles et des fonctions de recherches multicritères sur des mots-clés (#hashtag).

La communication, l'information ont pris une place prépondérante dans notre société. Chelles possède un riche terreau associatif dont les activités ne demandent qu'à être mises en valeur.

Le succès de réseaux tels que TikTok montrent l'intérêt que l'on porte à tout âge à l'image. Une chaîne d'informations faite par les Chellois, pour les Chellois, c'est le projet qui peut être développé et mis en lumière dans l'espace public et sur le Web.

Moyennant un encadrement qui pourrait être fait par le service Communication de la Mairie.

Ce projet permettrait de mettre pleinement en valeur le dynamisme de notre commune, en donnant à chacun, jeunes, adultes et plus âgés, la possibilité d'y prendre toute sa part.

La chaîne ainsi que tous les reportages pourraient être accessibles via le site de la Mairie. Des écrans seraient installés dans tous les lieux de passage ou d'attente des bâtiments municipaux ainsi que de partenaires, tels que cabinets médicaux, laboratoires...

Comme nous touchons à l'image même de la Ville, il est évident que la supervision par le service Communication de la Mairie est nécessaire pour accompagner les premiers pas de ce projet, mais aussi pour son montage et sa mise en ligne.

Le principal investissement serait bien sûr les écrans implantés sur les différents lieux.

### Les avantages

L'intérêt de ce projet est double : stimuler les créatifs **de tous âges** et leur permettre de s'épanouir ensemble ainsi que permettre la transmission d'informations qui seraient passées inaperçues autrement.

### (viii) Créer une guinguette solidaire

Nous avons la chance d'avoir de merveilleux Bords de Marne à Chelles. Alors pourquoi ne pas y créer une guinguette ?

Un genre de Club House/Salon de thé, où les plus anciens et les plus jeunes se retrouveraient pour un moment de partage.

Et tout ceci orchestré par des jeunes (et moins jeunes) et donnant lieu à des cours de danse improvisés ou même organisés.

Les guinguettes ont connu leur apogée dans les années 1920, pourtant depuis cette lointaine époque, elles demeurent un lieu magique dans l'inconscient collectif.

Nous disposons de tous les ingrédients pour perpétuer cette magie. Le cadre bucolique, la population de citadins, les jeunes musiciens et même la future chaîne de télé pour immortaliser l'évènement ! Il ne reste plus qu'à laisser naître l'alchimie.

### La mise en œuvre

Idéalement, une guinguette se doit d'être sur les Bords de Marne lorsque l'on en dispose, à défaut un espace verdoyant, bucolique, de promenade conviendrait.

Outre la structure légère, la guinguette peut être mise en gérance pour la période estivale.

Un chalet pour abriter la guinguette, une structure démontable, un raccordement à l'eau et l'électricité.

### Les avantages

Brassage de générations garanti !

Les jeunes vont adorer, les anciens s'amuser et les familles passeront, s'arrêteront et s'attarderont, sans nul doute.

#### **IV. CONCLUSION**

Chelles a l'immense chance d'avoir et une population jeune et active et en même temps une population plus âgée qui, de par leur expérience, leur dévouement et leur disponibilité est tout à la fois une chance et une richesse pour notre Ville.

Force est de constater que la Municipalité a déployé des moyens conséquents pour nos aînés, mais peut être pouvons-nous non seulement insuffler une dynamique sur l'existant, mais également poursuivre ce parcours en l'enrichissant d'un partage de savoirs, d'expériences et de solidarité entre générations.

Prendre soin les uns des autres ! Quelle belle aventure !

Cette Commission a œuvré pour ouvrir plus encore les multiples possibilités pour parvenir à cet objectif.

\*

\*

\*

## **V. REMERCIEMENTS**

Nous tenons tout particulièrement à remercier :

-  **Monsieur Colas**, Directeur de la Culture (en 2021)
-  **Monsieur Mazurier**, Directeur de l'Avenir des Séniors (en 2021)
-  **Madame Marie-Cécile Jodard**, Chargée de l'Innovation du Territoire, Direction Générale des Services

Qui ont su nous apporter tout le soutien nécessaire et leur disponibilité à l'élaboration de ce Rapport, et nous fournir également les éléments et informations que nous avons ensuite pu exploiter dans le cadre de notre mission.

**Avec toute notre gratitude.**